

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – INVITATION**

Cher membre,

Au nom du Conseil de l'Institut des Experts en Automobiles, j'ai l'honneur de vous inviter à notre prochaine Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le :

#### Vendredi 21 février 2025 à 14h00

à l'adresse suivante : The Event Lounge,

Boulevard Général Wahis 16F,

1030 Schaerbeek

https://www.eventlounge.be

Veuillez vous présenter entre 12h30 et 13h45 pour faciliter votre inscription.

# Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

- 1. Accueil des membres
- 2. In memoriam
- 3. Rapport d'activités 2024
- 4. Actualités juridiques
- 5. Présentation des comptes annuels 2024
- 6. Rapport du Commissaire aux comptes
- 7. Approbation des comptes annuels 2024 (vote)
- 8. Décharge aux membres du Conseil pour leur gestion (vote)
- 9. Approbation du budget et de la cotisation pour 2025 (vote)
- 10. Divers
- 11. Formation agréée I.E.A. (2 heures): « Les enjeux actuels de notre profession » Professeur Pierre Duysinx, Vice-Recteur à la Mobilité et aux Affaires Internationales, Université de Liège
- 12. Intervention de Monsieur David Clarinval Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique (sous réserve)

À l'issue de l'Assemblée Générale, vous êtes cordialement invité à une réception.



## **Documents importants à apporter :**

Pour participer à l'Assemblée Générale, il est impératif de vous munir des pièces suivantes :

- La présente convocation
- Votre carte d'identité
- La procuration éventuelle ainsi qu'une copie de la carte d'identité de la personne qui vous a donné procuration. (Modèle de procuration en annexe). Rappel : chaque membre peut détenir <u>au maximum 2 procurations</u>, et les membres stagiaires n'ont pas de droit de vote.
- Pour les personnes physiques qui votent en tant que personne morale, l'extrait du Moniteur Belge ou de la Banque carrefour des entreprises d'où il ressort qu'ils disposent de la compétence de représenter la personne morale.

## Confirmation de votre présence :

Veuillez confirmer votre présence en renvoyant le formulaire de réponse ci-joint dûment complété avant le 5 février 2025.

Je vous prie d'agréer, Cher Membre, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Au nom du Conseil de l'Institut

Michel Lecrenier Président

#### Annexes:

- o Formulaire de réponse
- o Procurations